

La laïcité, le Président, et Dieu

Article rédigé par *La Fondation de service politique*, le 24 septembre 2008

Résumé : En donnant un contenu culturel et religieux à sa politique de civilisation , Nicolas Sarkozy place la France devant un choix qui conditionne notre avenir beaucoup plus que la question du pouvoir d'achat.

Un choix risqué, mais une opportunité à saisir.

LE RONRONNEMENT du chat qui dort. Après les soubresauts du centenaire de la loi de 1905, la laïcité à la française ronronnait. Installée dans un modèle de plus en plus fermé, en phase avec la déchristianisation de la société, la France laïque s'accommodait de la tutelle républicaine, tolérant de moins en moins l'expression publique des croyances, avec l'impuissance du géant endormi, incapable de saisir la permanence du désir religieux de l'homme moderne. Avec son discours du Latran du 12 décembre et celui de Ryad du 8 janvier, Nicolas Sarkozy a fait bouger les lignes. Il est le premier chef de l'État à oser parler de Dieu ainsi depuis la Révolution française :

Dieu transcendant qui est dans la pensée et dans le cœur de chaque homme.

Dieu qui n'asservit pas l'homme mais qui le libère.

Dieu qui est le rempart contre l'orgueil démesuré et la folie des hommes.

Dieu qui par delà toutes les différences ne cesse de délivrer à tous les hommes un message d'humilité et d'amour, un message de paix et de fraternité, un message de tolérance et de respect.

Des mots qui auraient pu être ceux du président de la Conférence épiscopale.

Il est aussi le premier à rendre hommage aux religions en dépit des crimes commis en leur nom :

Les crimes qui ont été commis au nom des religions n'étaient pas dictés par la piété, ces crimes n'étaient pas dictés par le sentiment religieux, ces crimes n'étaient pas dictés par la foi, ils étaient dictés par le sectarisme, par le fanatisme, par la volonté de puissance sans limite.

Souvent le sentiment religieux a été instrumentalisé, souvent il a servi de prétexte pour atteindre d'autres objectifs et pour satisfaire d'autres intérêts... Tous ces excès, toutes ces dérives, doivent-ils nous amener à condamner la religion ? Je l'affirme, je réponds non, car le remède serait pire que le mal. Le sentiment religieux n'est pas plus condamnable à cause du fanatisme, que le sentiment national à cause du nationalisme.

C'est aussi Nicolas Sarkozy qui, au Latran, évoque ce que doit l'identité française à la religion catholique et parle des racines chrétiennes de la France .

Il conçoit ainsi son rôle :

J'ai le devoir de faire en sorte que chacun, qu'il soit juif, catholique, protestant, musulman, athée, franc-maçon ou rationaliste, se sente heureux de vivre en France, se sente libre, se sente respecté dans ses convictions, dans ses valeurs, dans ses origines.

Mais j'ai le devoir aussi de préserver l'héritage d'une longue histoire, d'une culture, et, j'ose le mot, d'une civilisation. Et je ne connais pas de pays dont l'héritage, dont la culture, dont la civilisation n'ait pas de racines religieuses. Je ne connais pas de culture, pas de civilisation où la morale, même si elle incorpore bien d'autres influences philosophiques, n'ait un tant soit peu une origine religieuse. Dans le fond de chaque civilisation il y a quelque chose de religieux, quelque chose qui vient de la religion. Et dans chaque civilisation il y a aussi quelque chose d'universel, quelque chose qui la relie à toutes les autres civilisations.

Un tabou vieux de plus de deux cents ans est rompu. Dans Marianne, l'hebdo de la gauche laïque pure et dure, Catherine Kintzler écrit : Aucun président n'avait osé une telle célébration des religions, aucun n'avait osé prononcer le nom de Dieu autrement que comme un nom commun, cette fois il a été assumé comme une entité à laquelle il faut croire. Une ligne rouge a été franchie.

Aussitôt, de toutes parts, les réactions vont fuser. Les dignitaires de la franc-maçonnerie s'unissent pour amener les défenseurs de la République en danger, tandis que l'épiscopat français, qui ne veut à aucun prix être soupçonné de réveiller la guerre des deux France demeure très prudemment silencieux (à l'exception notable de Mgr Vingt-Trois).

En invoquant la nécessité d'une politique de civilisation et en lui donnant un contenu culturel et religieux, Nicolas Sarkozy place la France devant un choix qui conditionne notre avenir beaucoup plus que la question du pouvoir d'achat. Ce dernier n'est que conjoncturel. La laïcité touche les raisons les plus essentielles de notre vouloir vivre commun. Le danger serait de croire qu'il ne s'agit que d'une polémique entre intellectuels ou une stratégie de marketing politique. Nous sommes tous concernés, et la question dépasse les clivages droite/gauche même si ceux-ci sont présents dans le débat. Pour nous chrétiens, elle est au cœur du dialogue entre la foi, entendue au sens le plus large, et la raison, thème central du pontificat de Benoît XVI.

Un débat comme celui-ci laissera des traces à long terme dans la conscience collective. Selon la conception de la laïcité qui prévaudra, toute une orientation sera donnée à la pensée commune, aux idées reçues et finalement, sans que l'on puisse dire exactement comment, aux comportements. C'est dire s'il est important d'en comprendre les enjeux. Diverses positions s'opposent. Chacune a sa logique. Chaque camp a ses raisons. Il n'y a pas d'un côté que des sectaires qui mangent du curé et de l'autre que des fondamentalistes nostalgiques de l'alliance du trône et de l'autel .

La laïcité en son principe

Dans sa conception classique, la laïcité est un principe minimaliste. Elle consiste pour l'État à ne pas s'impliquer dans la vie des Églises. Elle affirme aussi que le lien religieux ne sous-tend pas le lien politique. Dans cette logique, la puissance publique s'impose un devoir d'abstention face aux croyances et à la religion. C'est une forme atypique et moderne , du *cujus regno cujus religio*, issue de la Réforme. Depuis que le souverain issu de l'ensemble supposé de toutes les volontés humaines est par essence areligieux, le citoyen est par principe sans religion . En effet, si le président de la République peut aller à la messe, par conviction personnelle ou pour plaire à ses électeurs les plus pieux, en tant que magistrat suprême, il n'a le droit d'exprimer aucune opinion sur le sujet et tous les magistrats de la République, grands et petits, ont le même devoir de réserve.

La cité formée sur la base d'un contrat par la volonté générale fonctionne sans Dieu, quel qu'il soit. Que

chacun estime que Dieu existe ou n'existe pas est une autre question qui ne relève que de la conscience individuelle. L'État garantit à ses administrés la sécurité policière et sociale et ne leur propose d'autre espérance que la prospérité matérielle.

Les effets attendus d'un tel principe sont bien connus.

La puissance publique n'étant ni pour ni contre la religion, elle ne s'immisce pas dans la vie de celles-ci. Jean-Louis Debré, président du Conseil constitutionnel, et gardien vigilant d'une conception conventionnelle de la laïcité, l'exprime à sa façon : la laïcité dit-il est un élément essentiel de la République, c'est l'un des piliers de la République ; cette séparation entre les Églises et l'État, est ce fait que l'État ne s'implique pas dans la vie des différentes Églises. François Hollande ne prétend pas autre chose : La République se suffit à elle-même, il n'y a pas besoin d'y introduire du religieux. Quant à Laurent Fabius, il demande qu'on ne mélange pas les religions, que je respecte, et le domaine public dans lequel elles n'ont pas à inférer .

L'espace politique est donc théoriquement libéré de tout affrontement religieux. C'est le règne de la tolérance universelle... ou presque ! Pour ses promoteurs, la laïcité n'est donc pas le laïcisme qui veut soumettre la vie civile au même principe d'abstention que celle de la sphère publique. Après Nicolas Sarkozy lui-même, David Martinon porte-parole de l'Élysée l'a rappelé :

Dans la République apaisée et fraternelle que souhaitent les Français, tous ceux qui ont des convictions philosophiques, morales et religieuses devraient avoir à cœur de faire preuve de respect pour les convictions qu'ils ne partagent pas... Ces valeurs de diversité, de tolérance, de compréhension et de respect inspireront le président de la République dans l'accomplissement de sa mission.

Un principe bancal

En théorie ce schéma est cohérent. Dans les faits, c'est plus compliqué ; car il repose sur deux distinctions plus formelles que réelles.

Dans le concret de la vie politique et sociale, il est difficile de distinguer société civile où le religieux a une place (Églises, aumôneries, associations culturelles) et la sphère publique où il serait interdit de séjour. Les décrets des années vingt qui accommodent la loi de 1905 en sont la preuve. Le compromis français est sans doute satisfaisant pour l'Église, mais il est intellectuellement boiteux.

Il faut aussi imaginer que l'électeur ou l'homme politique a une double conscience : républicaine et athée d'un côté, privée et religieuse de l'autre. Cette distinction est dans une large mesure utopique : je ne cesse pas d'être religieux ou athée quand je dépose un bulletin dans l'urne ou quand j'accepte une magistrature. Dans les deux cas, c'est la même personne qui sort de la messe le dimanche et se rend au bureau de vote.

Dans la pratique, cette schizophrénie politique n'a donc jamais vraiment fonctionné et fonctionne de moins en moins. Pour deux raisons : l'une historique et l'autre d'une brûlante actualité.

Pour beaucoup de républicains, être laïque, c'est reconnaître que la République moderne s'est construite en s'extirpant de l'omniprésence catholique qui captait ou contrôlait tous les pouvoirs. Que cette captation fut ou non réelle n'est pas la question. La laïcité comme éradication de l'omniprésence catholique fait partie des mythes fondateurs de la Révolution française dont procèdent nos cinq Républiques successives.

L'autre raison, tout à fait récente, est l'arrivée massive de l'islam. Celui-ci bouscule la rhétorique républicaine. C'est là que le discours de Nicolas Sarkozy intervient. Comme ministre des cultes, celui-ci a été le premier à se trouver confronté aux problèmes des banlieues. En 2005, invité à prendre la parole dans une réunion interreligieuse, il débarque à la Cité des 4000 à La Courneuve, où vient d'être assassiné, lors d'un règlement de comptes entre bandes, un enfant de onze ans, Sidi Ahmed Hammache. Visiblement ému,

il déclare : Quand on voit des choses pareilles, on comprend que choisir l'espérance soit une nécessité. Et il ajoute :

Nos quartiers sont devenus des déserts spirituels, je ne pense pas que nous ayons quoi que ce soit à y gagner... Si personne n'explique que la vie n'est pas un produit de consommation, il ne faut pas s'étonner que le sens de la vie ne soit pas le même à La Courneuve qu'à Neuilly... Partout en France, et dans les banlieues plus encore qui concentrent toutes les désespérances, il est bien préférable que des jeunes puissent espérer spirituellement plutôt que d'avoir dans la tête, comme seule religion, celle de la violence, de la drogue ou de l'argent.

C'est son point de départ. Il va longuement l'exposer dans son livre *La République, les Religions, l'Espérance* (Cerf).

Cohérent avec son libéralisme, il ne dit pas que les religions doivent intervenir dans le débat politique sur l'immigration ou la bioéthique. Il dit qu'elles ont à donner aux gens des raisons de vivre une espérance. Il dit qu'elles doivent faire leur travail au for interne. Il dit qu'une politique de civilisation ne peut pas se contenter du bien-être matériel mais que le bien commun intègre des valeurs spirituelles, un bien-être intérieur. Une position que Michèle Alliot-Marie a résumé dans une réponse à Jean Glavany (PS) : Nous souhaitons reconnaître le rôle de la spiritualité, de toutes les spiritualités sous toutes leurs formes. Les Français y sont très attachés.

La laïcité positive consiste donc à prendre acte que les citoyens ont une quête de sens et que le besoin religieux est lui aussi un besoin vital. Elle se distingue du principe minimaliste de la conception classique qui ignore volontairement cette dimension de la vie humaine. Mais cette position est-elle tenable, est-elle juste et prudente ?

Les contradictions de la laïcité

La vision de l'homme qui sous-tend cette laïcité positive n'est plus purement matérialiste. Son anthropologie fait droit à la réalité spirituelle de l'homme. C'est une rupture considérable par rapport à la laïcité issue des Lumières. Elle ouvre l'horizon de la vie humaine à la transcendance, elle reconnaît que l'homme peut avoir un destin transhistorique.

Avec Nicolas Sarkozy, le politique accepte que la vie humaine puisse avoir un au-delà. Sur la nature de cet horizon et de cette espérance, le Président ne prend pas parti. Mais il n'hésite pas à affirmer qu'historiquement, en France, c'est la foi et l'espérance chrétiennes qui ont formé l'identité nationale. Pour la première fois depuis 1793, un chef de l'État admet que la France n'est pas née avec l'abolition de la monarchie chrétienne. On comprend la fureur de ceux qui ont fait de cet acte de naissance profane le paradigme de la République.

Poussé par la montée de l'islam, et par l'évidence des conséquences sociales et politiques du vide spirituel de nos sociétés ultra-matérialistes, il en tire les conséquences. Il souhaite favoriser la vie religieuse de quelque nature qu'elle soit.

Bien entendu, en affirmant que les religions sont un "plus" pour la République, il s'attire le reproche d'instrumentaliser les religions. Déjà, Napoléon en signant le Concordat avait voulu faire de l'Église une gendarmerie des consciences, mission dont, à l'époque, elle s'était acquittée sans barguigner, et avec souvent plus de servilité que sous la monarchie dont elle était, comme les Parlements, un contre-pouvoir.

Aujourd'hui, ce danger d'instrumentalisation du religieux à des fins politiques semble peu probable. Depuis

la seconde moitié du XXe siècle, que ce soit dans le domaine moral ou spirituel, les enseignements des autorités religieuses ne sont plus reçus comme des prescriptions qui obligent en conscience. Le libre examen est devenu la règle en tout domaine, y compris chez la majorité des catholiques. Ce que dit le pape est reçu — au mieux — à titre de conseil ou d'orientation idéale à suivre ou ne pas suivre, et rares sont ceux qui se sentent intérieurement obligés par les déclarations de la hiérarchie de l'Église à laquelle ils appartiennent.

La conception de la laïcité positive de Nicolas Sarkozy comporte cependant d'autres périls.

C'est évidemment de l'islam qu'il s'agit. À y regarder de près, ce qui paraît un danger à Nicolas Sarkozy n'est pas tant l'islamisme que la délinquance et l'activisme. Il est certain qu'entre deux maux, l'intégrisme sexiste, homophobe et antisémite, même à la française, et l'intégrisme terroriste étranger, mieux vaut, pour le Président, choisir le moindre ! Mais ce pragmatisme n'est-il pas à courte vue ?

Un pari risqué

Nicolas Sarkozy fait le pari que les imams feront un meilleur boulot que les travailleurs sociaux. De fait, les religieux coûtent moins cher et peuvent, sans doute mieux que les éducateurs de quartiers, redonner aux milliers de jeunes musulmans vivant dans les banlieues un sens à leur vie.

En novembre 2005, il déclarait ainsi devant le Mouvement national des élus locaux réunis à Levallois-Perret : Tout l'argent mis par les gouvernements de gauche et de droite depuis vingt ou trente ans dans les politiques de la Ville a été en partie détourné par une économie souterraine qui a pollué l'économie réelle dans ces quartiers. Il faut donc comme le préconise le rapport Machelon, construire des mosquées sur fonds publics, quitte à écorner la loi de 1905, car pour le Président, il n'est pas juste que les fidèles des confessions en expansion récente sur notre territoire, l'islam sunnite et le christianisme évangélique, rencontrent des difficultés pour pratiquer leur culte .

À supposer que le diagnostic soit juste et qu'il soit nécessaire de faire rattraper à l'islam son retard en terme de lieux de culte et que cela puisse le couper d'influences extérieures, Nicolas Sarkozy ne met-il pas le doigt dans un processus dangereux ? L'objection lui en a été faite. Par avance, il y a répondu dans La République, les Religions, l'Espérance : Je ne suis pas favorable au financement des Églises par l'État parce que je connais trop bien la logique du qui paye décide. Nous rentrerions alors dans un système des religions d'État, alors que l'État ne doit pas s'immiscer dans les questions internes des cultes, où il n'a aucune compétence et n'est pas à sa place.

Mais si l'État ne forme pas lui-même les imams (et pourquoi pas, alors, les pasteurs, les rabbins et les prêtres), qui garantit que ceux-ci ne véhiculeront pas des messages contraires aux fondements d'une civilisation dont le Président reconnaît lui-même qu'elles sont chrétiennes ? La question demeure posée.

Un espace pour agir

Souhaiter que les Français retrouvent l'espérance, chacun selon sa confession et sa tradition religieuse, est un objectif politique légitime. Donner à chacune des Églises, selon leurs besoins, les moyens de remplir leur mission, est juste. Favoriser un islam protéiforme et par nature antichrétien dans un pays de tradition chrétienne est déjà plus contestable. Mais le problème d'une politique respectueuse du Décalogue demeure entier.

Toutes les religions et les espérances se valent, c'est le credo officiel qu'il est interdit de remettre en cause et auquel chacun doit sacrifier comme à l'empereur dans les premiers siècles du christianisme.

Ce pluralisme est certes, dans l'esprit du Président, incompatible avec le laïcisme intolérant qui veut à tout prix éradiquer la religion des consciences et la remplacer par les valeurs profanes de la République : Les seules valeurs qui doivent préoccuper les acteurs de la République sont les valeurs républicaines lit-on dans un communiqué du CNAL (Comité national d'action laïque). En revanche il est sans conséquence dans le domaine législatif et politique. C'est sa limite.

Si le Christ est le maître de l'histoire et du cosmos , cela change tout, non seulement dans l'ordre de l'espérance personnelle et de la sphère de la vie privée, mais aussi dans l'ordre politique. La loi libéralisant l'avortement, les lois de bioéthique, le droit du mariage, la condition de la femme ne peuvent plus être les mêmes.

Cette dimension politique de la foi n'est pas celle de Nicolas Sarkozy. La foi demeure du domaine strictement privé. Cependant, en refusant la laïcité radicale, en faisant droit à toutes les identités au risque du communautarisme, le président de la république ouvre une porte que nous ne devons pas laisser se refermer.

Un simple exemple de ce qui est possible : l'enquête sur la liberté scolaire lancée par la Fondation de Service politique démontre que 20 % des enfants de parents croyants ont été injustement brimés à l'école ou au lycée en raison de leur foi. Ainsi, quand en CM1, la maîtresse demande à des enfants de dessiner des cartes de vœux et que l'un d'entre eux dessine une crèche, et que celle-ci la déchire devant toute la classe, où est la liberté de conscience ? S'agit-il d'un cas singulier ? Pas du tout ! La Fondation de Service politique a reçu des centaines de témoignages semblables.

Lorsque le ministre des cultes Michèle Alliot-Marie affirme souhaiter reconnaître le rôle de la spiritualité, de toutes les spiritualités sous toutes leurs formes , nous pouvons demander que cette reconnaissance soit effective pour tous les petits Français, y compris quand ils sont chrétiens.

La laïcité positive que souhaite le Président, c'est aussi exiger que cessent ces agressions. La Fondation de Service politique demande ainsi que la mise en cause de la liberté religieuse à l'école entre dans les compétences du médiateur de la République.

TH. B.*

*Journaliste. Dernier ouvrage paru : L'Engagement politique des chrétiens, (Privat, 2007).